

Varilhes, le 15 avril 2024

LA PRÉSIDENTE

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES
des Communes relevant du périmètre
de la compétence « collecte »
du Smectom du Plantaurel

**Objet : Arrêté portant (nouveau) règlement de collecte
des déchets ménagers et assimilés**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

L'article L. 5211-9-2 du Code général des collectivités territoriales a prévu le transfert au président du groupement de collectivités compétent en matière de collecte des déchets ménagers, du pouvoir « de réglementer cette activité » (sauf opposition du maire*).

Plus de quatre ans se sont écoulés depuis la mise en place du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du Smectom, par un arrêté du 21 novembre 2019. Il était nécessaire de procéder à une mise à jour de certaines dispositions de ce règlement.

En conséquence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance mon **arrêté du 12 avril 2024 portant (nouveau) règlement de collecte** des déchets ménagers et assimilés, ci-joint. **Le nouveau règlement de collecte, qui entre en vigueur le 1^{er} mai 2024, est joint en annexe de l'arrêté.**

Le présent règlement est porté à la connaissance des administrés de l'ensemble des communes concernées, notamment, par sa mise à disposition sur le site internet du SNECTOM. Si votre commune dispose d'un site internet, je vous propose de mettre également en ligne le règlement de collecte et/ou, lorsqu'il sera disponible, le guide de collecte.

Mes services demeurent à votre disposition pour toute interrogation au sujet du règlement de collecte et des conditions de son application.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,
FLORENCE ROUCH

** Dans le cas particulier des communes de Capoulet-et-Junac, Foix, Miglos, Niaux et Saint-Jean-du-Falga, le maire ayant conservé le pouvoir de police spéciale relatif à la réglementation de la collecte, le règlement de collecte est fixé par arrêté du maire.*



Cc : - Présidents des communautés (EPCI) membres du Smectom du Plantaurel